

Table Ronde sur

**DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE,
DROITS DE L'HOMME ET OPERATIONS DE PAIX**

Allocution de clôture par le Président de l'Institut International de Droit Humanitaire
Ambassadeur Maurizio MORENO

(Sanremo, 6 septembre 2008)

Les conclusions de nos débats ont été esquissées d'une façon brillante par Philippe Spoerri, dont nous apprécions tous l'extraordinaire compétence.

Je crois que ma tâche est tout d'abord celle de renouveler les remerciements les plus sincères à tous ceux et à toutes celles qui ont contribué au succès de cette Table Ronde organisée conjointement par l'Institut International de Droit Humanitaire et le Comité International de la Croix-Rouge sur un thème qui revêt, dans le contexte international d'aujourd'hui, la plus grande importance.

Ma gratitude va avant tout aux deux Coordinateurs de la Table Ronde - Michel Veuthey et Tristan Ferraro - qui se sont acquittés des lourdes tâches autrefois confiées à un Comité organisateur bien plus étoffé, avec une exceptionnelle abnégation et des résultats dont nous ne saurions être plus satisfaits.

L'Institut est très reconnaissant aux Gouvernements, aux Organisations Internationales, aux Institutions qui, par leur contribution financière, même modeste, ont permis l'organisation de cette rencontre qui a réuni plus que 400 personnes.

Un grand merci à la Ville de Sanremo, à son Maire, pour leur hospitalité et leur accueil chaleureux.

Un remerciement très sincère au Président du Casino Municipal, qui nous a permis d'organiser dans le cadre prestigieux du Théâtre de l'Opéra la séance d'ouverture. Les modérateurs, les orateurs – experts de droit, officiers supérieurs, diplomates avec une remarquable expérience – ont donné à nos discussions une très grande profondeur.

Un merci particulièrement chaleureux enfin au personnel de l'Institut, aux membres du Secrétariat, aux collaborateurs externes, aux stagiaires et aux interprètes qui ont été les véritables chevilles ouvrières de cette entreprise.

Les actes du colloque seront comme d'habitude publiés. Je crois que cette publication, complétant celle parue récemment des actes du Séminaire sur le même sujet organisé à Rome par l'Institut le 27 mars 2008, pourra être utile à toutes les Institutions et les personnes qui ont à coeur le respect et l'application du droit international humanitaire.

Nos débats ont mis en exergue un certain nombre d'éléments de fond:

- la grande actualité, tout d'abord, du droit international humanitaire dans un contexte internationale de sécurité en rapide mutation ;
- l'étroite complémentarité qui existe entre droit international humanitaire, droits de l'homme et d'autres branches du droit international (à commencer par le droit des réfugiés) que nous sommes appelés à appliquer et à faire respecter dans de situations

souvent inédites telles que les opérations de maintien ou d'imposition de la paix. Ces disciplines plongent en effet leurs racines dans les mêmes principes et répondent au même objectif: la protection des droits fondamentaux et de la dignité de la personne humaine; la tutelle des plus faibles dans les situations de crise.

- les préoccupations croissantes que suscite, dans l'opinion publique internationale, la multiplication des violations graves de principes bien établis et de règles essentielles du droit international humanitaire, conventionnel et coutumier.

- la nécessité de travailler sans relâche à une meilleure mise en oeuvre et à une plus grande diffusion du droit international humanitaire et des droits de l'homme, en apportant les réponses voulues aux interrogations qui se posent quant à son application dans un contexte international qui ne cesse d'évoluer.

- l'importance qu'acquiert - sur le plan de la prévention et de la sensibilisation des Gouvernements, des Institutions, de la société civile - les activités de formation et de recherche auxquelles l'Institut International de Droit Humanitaire se consacre depuis près de 40 ans.

Notre réflexion, notre mission doivent se poursuivre en assurant des suites concrètes aux débats de ces trois jours.

Parmi les suites concrètes, je voudrais mentionner:

- les cours militaires qui auront lieu encore cette année, dont le programme a été distribué
- les cours ultérieurs qui, comme suite aux travaux de l'Advisory Board présidé par le Brigadier Dahinden, seront mis à jour et développés selon un nouveau curriculum, en tenant compte des réalités nouvelles;
- dans le cadre de ces nouvelles initiatives je voudrais mentionner les cours que pour la première fois, l'Institut organisera à l'Ecole de l'OTAN à Obergamergau à partir du mois de décembre ainsi que la coopération demandée à l'Institut par l'ISPI de Milan pour l'enseignement de droit international humanitaire dans le contexte du cours post universitaire (Masters) sur le peacekeeping.
- Je suis heureux d'annoncer aussi la reconduction pour 3 ans du programme de Nice ; HUMANMED II, diplôme universitaire sur le droit international humanitaire, droit des réfugiés et migrations en collaboration avec l'Institut du Droit de la Paix et du Développement de l'Université de Nice ;
- la Table Ronde se tiendra en décembre sur le thème « Droit et Migrations » avec coopération de l'IOM et du Département de l'Immigration du Ministère italien de l'Intérieur;
- l'Institut entretient des relations de partenariat avec plusieurs universités et centres de recherche; nous sommes prêts à développer et élargir davantage, ses partenariats, particulièrement dans le domaine de la formation et de la recherche;
- le Conseil de l'Institut se penchera sur un projet de règles opérationnelles d'engagement (ROE) qui devrait permettre de clarifier la conduite à tenir de la part des forces militaires engagées dans les opérations de paix;

- l'Institut s'efforcera également de sensibiliser l'opinion publique, que ce soit ici à Sanremo où ailleurs, en particulier par de "Journées des Portes Ouvertes" aux valeurs du droit international humanitaire et des droits de l'homme;
- l'Institut prendra part avec la Croix-Rouge italienne aux célébrations du 150e anniversaire de la Bataille de Solférino. Solférino, ce n'est pas seulement de l'histoire italienne et mondiale, mais c'est un réflexe d'une actualité tragique de tous les jours et de notre obligation à tous d'y remédier, dans la mesure de nos moyens.

Pour poursuivre ses activités l'Institut a besoin de nouvelles ressources sur le plan financier. Nous faisons appel à la générosité des gouvernements et des organisations internationales. L'Institut a en outre besoin de nouvelles collaborations qualifiées sur le plan institutionnel, académique et personnel. Du haut des mes presque 70 ans je suis personnellement convaincu que l'esprit de Sanremo pour survivre doit s'alimenter des contributions croissantes des jeunes. Le nouveau Conseil sera content d'examiner nouvelles demandes d'admission. De toute façon nous serons heureux de vous revoir à Sanremo.